

Conditions générales de vente

Conditions générales de vente

Modalités croisières individuelles

Les prix mentionnés s'entendent par personne et pour la durée du stage / de la croisière.

Le prix comprend :

- La mise à disposition du voilier
- La prestation du chef de bord
- La découverte et la pratique de la navigation à voile
- Le logement en cabine simple ou double
- L'assurance du bateau (sauf perte de matériel par immersion)
- L'assurance des participants dans le cadre de la pratique de l'activité

Le prix ne comprend pas :

- Les transports jusqu'au port de Granville
- Les assurances personnelles et annulation
- Les repas et boissons pris à terre
- Les visites et activités aux escales
- La caisse de bord
- Et de manière générale, tout ce qui n'est pas mentionné comme inclus

Caisse de bord

La caisse de bord sert à couvrir tous les frais qui sont par nature variables en fonction du nombre de stagiaire et de la croisière effectuée :

- L'avitaillement: nourriture et boissons (soft et alcoolisées) qui serviront à la préparation des repas pris à bord (3 repas par jour, sauf le petit déjeuner du 1er jour et le dîner du dernier jour) et les repas du chef de bord. L'avitaillement est effectué par nos soins et livré à bord le jour du départ.
- Les frais de port et d'amarrage sur bouée
- Les consommables: carburant, gaz, piles...

La caisse de bord forfaitaire se règle à l'embarquement ou sur notre site internet, en sus du prix du stage/de la croisière.

Passeport

Depuis octobre 2021 un passeport valide d'un pays de l'Union Européennes ou de la Suisse est nécessaire pour se rendre au Royaume-unis et dans les îles Anglo-normandes. Les ressortissants d'autres nationalités doivent posséder un visa. Les cartes d'identité et cartes de séjour ne sont plus acceptées.

Embarquement

Vous avez la garantie de naviguer :

- Croisières week-end et 5 jours : à partir de 3 participants
- Grandes croisières et journée : à partir de 5 participants

Si nous ne pouvons pas réunir le minimum de participants, la croisière sera reportée.

Départ

- Le départ a lieu le premier jour du stage / de la croisière entre 7h et 13h en fonction de la marée. L'horaire de rendez-vous sera précisé au moment de l'inscription.
- Vous pouvez embarquer, sans la présence du chef de bord, la veille du stage (dans ce cas le dîner et le petit-déjeuner sont à votre charge), l'accueil se fait le matin du départ.

Retour

- Le retour se fait le dernier jour du stage entre 11h et 17h en fonction de la marée. Cet horaire sera précisé au moment de l'inscription.
- Le débarquement se fait après que les stagiaires aient rangé et rendu propre le voilier. Pont rincé, cuisine rangée, intérieur balayé.

Règlement (arrhes)

- Réservation: 50 % du montant du stage
- Solde: (un mois avant le départ) : 50 % du montant du stage

Dès la réception de vos arrhes, vous recevrez un reçu de votre inscription précisant le lieu de rendez-vous et les équipements à prévoir.

Mode de règlement

Chèque bancaire ou postal – carte bancaire – chèques vacances – mandat – virement

Evénements

La voile est une activité qui se pratique sur un support mécanique en milieu naturel. Le chef de bord peut être amené à modifier sans préavis le déroulement du stage, son parcours ou la durée de navigation, en raison des conditions météorologiques et de la sécurité.

Le participant embarque à bord en toute connaissance de cause, et ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de changement de programme.

Annulation ou abandon

- Annulation par le stagiaire : les arrhes restent acquises, sauf si le stagiaire défaillant trouve un remplaçant.
- Abandon ou exclusion du stagiaire au cours du stage : les versements restent acquis.
- Annulation de notre part en cas d'événements ou de raisons techniques indépendants de notre volonté, les sommes versées sont remboursées au prorata du temps de pratique, sans que le participant puisse prétendre à quelque indemnité

Santé

- Il faut être apte à la pratique de la voile, savoir nager. Il faut prendre ses dispositions concernant toute pathologie, allergie qui peuvent se trouver aggravées en mer. Il est impératif de se munir de ses propres médicaments pour chaque traitement.

- Les stages / croisières tiennent compte et s'adaptent en fonction des impératifs dûs aux crises sanitaires.

CAP ANGLO AB BP 438 50404 GRANVILLE cedex

Rcs Coutances 399 064 435 – Siret 399 064 435 00031 – NAF 5010Z TVA intracommunautaire FR
14 399 064 435